

De: Accès à l'information - Chaudière-Appalaches
Envoyé: 20 août 2024 16:26
À:
Objet: RE: 200876638_Demande d'information pour une intervention Urgence-Environnement
Pièces jointes: 2009-04-14_Intervention d'Urgence-Environnement_biffé.pdf; Art. 48.pdf; Art. 53-54.pdf; Avis de recours.pdf

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 14 août dernier, concernant le rapport de l'intervention d'Urgence-Environnement du 14 avril 2009 aux environs de la rue Wolfe à Lévis.

Vous trouverez, en pièce jointe, le document visé par votre demande.

Vous noterez que, dans ce document, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 48, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

De plus, nous vous informons qu'un avis aux résidents, ainsi qu'un plan relèvent de la Ville de Lévis. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons à la personne responsable de l'accès au sein de cet organisme :

LÉVIS (VILLE)

Me Marlyne Turgeon
Greffière

2175, ch. du Fleuve
Lévis (QC) G6W 7W9

Tél. : 418 835-8251

Téléc. : 418 835-4811

accesdocumentsville@ville.levis.qc.ca

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information

Bureau de la Chaudière-Appalaches /XP

Direction de l'accès à l'information

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

www.environnement.gouv.qc.ca

Collaboration

Expertise

Rigueur

Leadership

Innovation

Passion

ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

N° Référence: 7110-12-09-25213 -01

T-12-2009-04-14 -6

Odeurs d'hydrocarbures en provenance du terrain de Sonerco à Lévis

2009-04-14:

11h30 : Tél. de Hélène Chagnon, directrice, Sécurité Civile:

Elle me dit que la ville de Lévis a avisé la Sécurité Civile concernant des odeurs d'hydrocarbures dans plusieurs résidences dans le secteur de la rue Wolfe à Lévis. Elle veut rejoindre le directeur régional à ce sujet.

11h45 : Tél. à Carl Bernier, directeur :

Il est déjà au courant de la situation et me dit que je devrai possiblement me rendre sur place en après-midi.

Par la suite, je suis avisé que je dois me rendre à une réunion à 14h00 à l'hôtel de ville.

14h00 : Réunion à l'hôtel de Ville avec des représentants de la Ville (Jean Dubé, d.g., Sabin Tremblay, d.g. adjoint, Dominique Fortin et Yves Desprès, service incendie, Christian Brière, communication,...) , de la Sécurité Civile (Hélène Chagnon), de la Santé Publique (René Veillette) et du MDDEP (Carl Bernier, Clément Lapierre, Guy Paradis).

En résumé, il y a eu depuis jeudi le 9 avril plusieurs plaintes d'odeurs d'hydrocarbures dans de résidences et commerces de la rue Wolfe et environs. Les pompiers de la Ville sont intervenus pour prendre des lectures et donner des conseils aidés en cela par une équipe d'Ultramar. Une famille a été évacuée par mesure de précaution. Cela semble provenir du terrain de l'ancienne station-service Sonerco au 160 rue Wolfe. Le MDDEP est au courant de la problématique, le terrain est reconnu comme étant contaminé et il y a depuis environ 10 ans des plaintes d'odeurs d'hydrocarbures dans ce secteur surtout au printemps avec la montée de la nappe phréatique. Cependant les plaintes sont plus nombreuses cette année et c'est pourquoi la Ville a demandé l'aide des ministères pour tenter de résoudre le problème. Il semble que le fait que la Ville ait tenté de disperser les odeurs en envoyant de l'eau sous pression dans le réseau d'égout ait aggravé le problème en poussant les gaz dans des secteurs de la Ville en aval. Ce qui n'est pas la bonne façon de faire, il faut plutôt ventiler le réseau en installant des cheminées ou par ventilation électrique. Il semble que la plainte reçue au MDDEP le 9 avril sur la rue St-Omer soit reliée à la problématique actuelle même si on est relativement loin de la rue Wolfe.

Il est décidé des actions à prendre soit : prendre des mesures de détection des gaz plus poussées dans les résidences, commerces et réseau d'égout. A cet effet, une équipe du CEAEQ a été demandé sur les lieux avec des appareils de mesure plus sophistiqués. Le médecin de la Santé Publique interprétera les données et donnera ses recommandations. Aussi, il est envisagé d'installer des cheminées sur les regards du réseau d'égout en face de l'ancienne station-service afin d'évacuer les gaz de cette façon.

Signature :

Guy Paradis

Date : 2009.04.27

Vers 16h30, Germain Tremblay du CEAEQ et son assistant arrivent au poste de pompier de la 3^{ème} rue, Il y a alors rencontre avec la Ville. Les mesures de détection débiteront ce soir et se poursuivront demain. Pascal Bolduc de notre direction régionale accompagnera l'équipe de CEAEQ pour la soirée. Se référer à son rapport d'inspection au service industriel à ce sujet.

Je me rends ensuite sur la rue Wolfe avec Roger Tremblay, pompier pour voir où et comment installer les cheminées de ventilation. A ce sujet, conversation téléphonique avec Donald Demers du service des Travaux Publics de la Ville. Il fera installer demain matin des cheminées d'environ 3 mètres de hauteur sur les deux regards en face de la station-service, rue Wolfe.

2009-04-15 :

8h30 : Je me rends au poste de pompier de la 3^{ème} rue et par la suite sur la rue Wolfe où une équipe des Travaux Publics procède à l'installation des deux cheminées. Je rencontre Jean Brulotte des Travaux Publics.

J'accompagne l'équipement du CEAEQ qui prend des lectures dans un commerce.

Communication téléphonique avec M. Bernard Paradis de la Régie du Bâtiment. Il se renseigne sur le cas. Je lui donne un aperçu de la situation.

14h00 : réunion à l'hôtel de Ville avec partenaires soit principalement la Ville, la Sécurité Civile, la Santé Publique, la Régie du Bâtiment, le MDDEP (avec le CEAEQ)

Des résultats préliminaires des lectures sont fournis par CEAEQ. La Santé Publique analysera et donnera son avis. La ville fera expertiser le réseau d'égout près de la station-service entre autre en passant une caméra. Le MDDEP conseiller d'installer deux autres cheminées de ventilation sur le réseau car le principe semble bien fonctionne. Il n'y a eu qu'une seule plainte depuis hier et c'était pour le drain du stationnement extérieur de l'hôpital, un drain qui fait effet de cheminée de ventilation. Le service industriel fait le suivi, Pour plus de détails se référer au rapport de Pascal Bolduc.

2009-04-16 :

13h00 à 13h45 : Visite des lieux : quatre cheminées ont été installées sur des regards du réseau d'égout de la rue Wolfe. Ça semble bien fonctionner. Une inspection du réseau d'égout avec caméra est en cours par une équipe de Veolia. Pascal bolduc est sur place pour suivre le dossier pour le service industriel.

2009-04-17 :

10h00 : conférence téléphonique entre les partenaires habituels :

La situation semble sous contrôle au niveau des odeurs, la ventilation du réseau par les cheminées semble bien fonctionnée. La Santé Publique ne recommande pas d'évacuation seulement une ventilation si odeurs dans résidences et commerces. Les travaux de vérification du réseau par la Ville sont toujours en cours. La phase urgence est terminée pour le MDDEP, le suivi se continue par Contrôle Industriel

Par : Guy Paradis, coordonnateur
Urgence-Environnement



Nom : Dépanneurs Gestimax (Sonercos)

Municipalité : Lévis

Date : 2009-04-15 et 2009-04-16

N/D : 7110-12-09-25213-01

Photo # 1 :

Note : Installations de 4 cheminées de ventilation sur des regards du réseau d'égout de la rue Wolfe



Photo # 2 :

Note :

Photo # 3 :

Note :



Photographié par : Guy Paradis

Tableau des résultats de BTEX obtenus à Lévis

Lieu	Benzène	Toluène	Éthylbenzène	m-p Xylènes	o-Xylène
Air extérieur devant 15 St-Maurice	6	80	1,5	4,5	2,2
Air intérieur 15 St-Maurice	350	7000	4000	10 000	5 000
Air intérieur 12 de Billy	38	1200	400	1700	1000
Air intérieur 5C St-Pierre	4	95	58	540	250
Air intérieur 29 Duplessis	6	130	70	760	350
Air extérieur Boul. Kennedy	2	4	1	2	1
Air intérieur 16 St-Omer	76	2000	890	6000	3600
Air intérieur 5 St-Pierre	3	49	23	285	140
Air intérieur 17 St-Maurice	6	245	130	1500	640
Air intérieur 196 Wolfe	100	3300	1040	6300	7600

Les résultats sont exprimés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$



**AUX RÉSIDANTES ET AUX RÉSIDANTS DU SECTEUR AU NORD DE
L'HÔPITAL HÔTEL-DIEU DE LÉVIS**

art. 48

DIRECTION DES COMMUNICATIONS



1:1 000

Environnement et infrastructures
Division géomatique

Note:



Légende

- Populaire baptisée Conditifégent
- Lot
- Entasse
- Rue
- Other 2008
- Basin
- Basin
- Gravité
- Distances
- Indéterminé
- Pavés
- Refranchissement
- Escaliers
- Top-plate
- Yacuum



Problématique vapeurs d'essence rue Wolfe

Préparé par: Sébastien Roy

Dessiné par: Yves Caron

Date: 14 avril 2009